

ACV

Communauté de Communes
**Aubrac, Carladez
et Viadène**

Des actions au service du territoire

Bulletin d'information communautaire n°4 - Juillet 2019



**Mieux comprendre
le fonctionnement
de la Communauté
de Communes**

p 3 à 5



**Budgets
prévisionnels
pour 2019**

p 6 à 7



DOSSIER
**Développement
économique
et attractivité**

p 10 à 12



BON À SAVOIR
**Depuis janvier 2019,
la Communauté de Communes
est compétente
pour votre eau potable**

p 13

ÉDITO

ATTRACTIVITÉ & ÉCONOMIE AU CŒUR DE NOS ACTIONS



« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »

Henri Ford

Chers Concitoyens,

Notre nouvelle intercommunalité Aubrac, Carladez et Viadène, née il y a presque trois ans, a aujourd'hui clairement défini ses compétences. Nous œuvrons au quotidien pour mener à bien les projets structurants que nous nous étions fixés notamment en matière d'économie, d'habitat, d'environnement, de culture, de petite enfance, de social, de tourisme... Vous pourrez, au fil des pages de ce nouveau bulletin, prendre la mesure des actions entreprises, toujours dans l'intérêt général autour **d'un projet ambitieux**. Avec nos partenaires, Département, Région, Etat, Europe, nous faisons front commun pour agir avec dynamisme et écrire ensemble l'avenir de notre si beau territoire. Nous sollicitons le Parc naturel régional (PNR) de l'Aubrac, véritable outil garantissant le respect de l'environnement et du développement durable, à travers sa charte.

Pour ce numéro, j'ai souhaité consacrer un dossier spécial aux actions menées en matière **d'économie et d'attractivité**, notre compétence fondamentale. Soyez assurés que nous les portons avec beaucoup d'énergie et la profonde conviction que nos capacités locales à créer des richesses collectivement sont notre plus grande force. Grâce à elles, nous avons les moyens de garantir une solidarité de proximité et des services aux publics pour un cadre de vie amélioré et respectueux de tous.

Notre grand territoire est une véritable chance, à chacun d'entre nous de s'en saisir !

Annie Cazard

Présidente de la Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène

TROMBINOSCOPE DES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUBRAC, CARLADEZ ET VIADÈNE

Annie CAZARD Présidente, 1^{ère} adjointe de Murols

Jean VALADIER 1^{er} Vice-Président, Maire d'Argences en Aubrac

René LAVASTROU Vice-Président, Maire de Montézic

Philippe COUDERC Vice-Président, Maire de Cassuéjous

Paul MESTRE Vice-Président, Maire de Thérondels

Louis BOYER Vice-Président, Maire de Lacroix-Barrez

André RAYNAL Vice-Président, Maire de Cantoin

René DELMAS Vice-Président, Maire de St-Amans-des-Côts

Vincent ALAZARD Vice-Président, Maire de Laguiolle

Geneviève GASQ-BARÈS Vice-Présidente, Maire de Condom d'Aubrac

René PAGES Maire de Tausnac

Didier CAYLA Maire de Brommat

Henri CHABRAT Maire délégué de Graissac

André RAYMOND Maire délégué d'Alpuch

Alain CEZAC Maire de Mur-de-Barrez

Joseph SOULENQ 1^{er} adjoint de Brommat

Christian SOULENQ Suppléant Thérondels

Jean-Louis PRUNET Suppléant Lacroix-Barrez

Albert POUJOL Suppléant Murols

Daniel FONTANGE Suppléant Tausnac

Simon CROS Suppléant Cantoin

Nicolas ANDRIEU Suppléant Cassuéjous

Yves MERCUI Suppléant Condom

Michel FAGES Suppléant Curières

Jean NEYROLLES Suppléant Montpeyroux

Jean Paul PLAGNARD Suppléant Saint-Chély

Gérard ALAZARD Suppléant Soulagès

Marie-Thérèse BRASSAC Suppléante Campouriez

Patrice SAUREL Suppléant Florentin

Christian LABORIE Suppléant Huparlac

Denis CALMELS Suppléant Montézic

Lucienne BESOMBES Suppléant St-Symphorien

Daniel LAMOUREUX 1^{er} adjoint de Mur-de-Barrez

Jean CHAYRIGUES Maire d'Huparlac

Monique BOICHE Maire de Campouriez

Lucien VEYRE Maire de Florentin-la-Capelle

Robert RISPAL Maire de Saint-Symphorien-de-Thénières

Christian CAGNAC 1^{er} adjoint de Saint-Amans-des-Côts

Christiane MARFIN Maire de Saint-Chély-d'Aubrac

Cyrille BOURRIER Maire de Soulagès-Bonneval

Gilbert CESTHERES Maire de Montpeyroux

Bernadette DE TREMONTELS 1^{ère} adjointe de Laguiolle

Robert ALBERT 3^{ème} adjoint de Laguiolle

Benoit MIJOLE Conseiller municipal de Laguiolle

Jean-François RICHARD Maire délégué de Vitrac-en-Viadène

Jean-Marie CAYLA Maire de Curières

SOMMAIRE

Fonctionnement	p. 3
Compétences	p. 4 et 5
Budgets prévisionnels 2019	p. 6 et 7
Habitat	p. 8
PLUi	p. 9
DOSSIER : Economie	p. 10 et 11
Soutien aux projets locaux	p. 12
BON A SAVOIR : Eau Potable	p. 13
Culture	p. 14
Petite Enfance	p. 15
Tourisme	p. 16
Social	p. 17
Infrastructures	p. 18
Jeu des Communes	p. 19

N°4 Juillet 2019
 Directeur de la publication : Annie Cazard, Présidente
 Rédacteurs : Mélanie Ramirez, Chargée de communication et Johan Vibert-Roulet Directeur Général des Services
 Conception graphique : Bailly Créations
 Mise en page : Communauté de Communes ACV
 Impression : Imprimerie du Bassin
 Tirage : 5 400 exemplaires - Papier PEFC
 Crédits Photos : OT Carladez et Pierre Soisson, A. Gally Terre Montagne, Coopérative Fromagère Jeune Montagne, EDF, Christine Vignol, F. Miquel, D. Petit, CC ACV



Communication et identité visuelle

Comme vous avez pu le constater en couverture, notre Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène (CC ACV) s'est dotée d'un nouveau logo et d'une nouvelle identité visuelle répondant aux critères d'unité, de modernité, d'élégance, de pérennité et d'innovation.

Ce logo est l'aboutissement d'une démarche sur l'identité du territoire. Le choix de la collectivité s'est porté sur un graphisme qui utilise la symbolique des lettres pour représenter notre territoire : terre de montagnes et de vallées. Le dégradé de couleur qui part du rouge éclatant en passant par le Bleu de la Truyère, jusqu'au vert du plateau et des pâturages permet de caractériser l'unité et la cohérence souhaitée par la Communauté de Communes.

Depuis Janvier 2019, la Communauté de Communes dispose d'un service communication à travers le recrutement d'une chargée de communication. L'enjeu est de mettre en lumière les différentes actions et projets menés par la collectivité à travers notamment la création du site www.ccacv.fr.



MIEUX COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUBRAC, CARLADEZ ET VIADÈNE

Vous votez lors des élections municipales pour **vos conseillers communautaires** :

- Pour les Communes de +1000 habitants : liste de candidats connue avec le « fléchage »
- Pour les Communes de -1000 habitants : pas de liste spécifique, attribution des sièges selon « l'ordre du tableau ».



MIEUX CONNAÎTRE CE QUE FAIT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AUBRAC, CARLADEZ ET VIADÈNE POUR VOUS !



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et ATTRACTIVITÉ

La Communauté de Communes...

- gère 8 Zones d'Activités : Z.A. de Bel Air (Taussac), Z.A. des Bessières (Argences-en-Aubrac), Z.A. d'Huparlac, Z.A. de la Poujade (Laguiole), Z.A. de Sangayrac (Saint-Amans-des-Côts), Z.A. de Thérondels, Z.A. du Troncas (Curières), Z.A. de Soulages-Bonneval
- organise des actions et événements pour favoriser l'attractivité du territoire
- accompagne les entreprises, acteurs économiques et porteurs de projets
- aide au financement de projets immobiliers d'entreprises
- aide à la mobilité à travers la mise en oeuvre de transport à la demande
- établit et exploite des infrastructures et des réseaux de communication électroniques dont la fibre optique (mission confiée au SIEDA : Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de l'Aveyron)



HABITAT et URBANISME

La Communauté de Communes...

- anime la démarche participative visant à construire le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
- réalise un inventaire des logements disponibles à la location sur le territoire
- accompagne et incite les propriétaires à faire des travaux de rénovation et d'amélioration de l'habitat existant
- accueille et conseille les nouveaux arrivants en matière de logement
- aide les Communes pour certains projets de création ou de réhabilitation de logements



VIE SOCIALE

La Communauté de Communes...

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE & FAMILLE



- gère et anime les micro-crèches du territoire
- gère et anime les Relais d'Assistantes Maternelles
- confie la gestion de l'Accueil de Loisirs et des séjours d'été aux associations Familles Rurales
- propose des actions sur la parentalité

SANTÉ, SÉCURITÉ & INCENDIE



- contribue au SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours (Pompiers)
- gère quatre maisons de santé pluridisciplinaires : Argence, Aubrac Laguiole, Carladez et Viadène

SÉNIORS



- propose à toute personne de plus de 60 ans les services du Point Info Séniors Itinérant sur l'ensemble du territoire animé par une assistante sociale
- soutien les associations locales ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)



TOURISME

La Communauté de Communes...

- assure le développement touristique à travers l'Office de Tourisme Communautaire Aubrac, Laguiole, Carladez et Viadène qui dispose de 5 bureaux d'informations touristiques à Mur-de-Barrez, Argences-en-Aubrac, Laguiole, Saint-Amans-des-Côts et Saint-Chély-d'Aubrac
- gère les équipements touristiques suivants : Lac des Galens, Lac de Saint-Gervais, Presqu'île de Laussac, Château de Valon et Via Ferrata de l'Argence
- assure l'entretien des sentiers de randonnée d'intérêt communautaire



ENVIRONNEMENT, EAU et ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes...

- gère la production et la distribution d'eau potable sur une partie du territoire
- assure la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) en lien avec le Parc naturel régional de l'Aubrac
- accompagne les propriétaires de systèmes d'assainissement non collectif dans leurs projets de création et d'entretien
- assure la mission de contrôles réglementaires des installations d'assainissement individuels
- soutien différents projets environnementaux (Méthanisation, Filière Bois Energie, Sensibilisation)
- collecte et traite les déchets des ménages et assimilés (y compris les déchetteries) en confiant cette mission au :

SMICTOM
NORD AVEYRON

48 boulevard Joseph Poulenc
12500 ESPALION
05 65 51 52 19
sictom-espalion@orange.fr



CULTURE et SPORT

La Communauté de Communes...

- met en réseau et anime les médiathèques de l'Argence et de la Viadène
- intervient dans les écoles et collèges pour des actions de sensibilisation à l'art et à l'ouverture culturelle
- assure l'entretien et le fonctionnement des gymnases de Mur-de-Barrez, Saint-Amans-des-Côts et Brommat
- gère le centre Natura Bien-Être à Brommat

BUDGETS PRÉVISIONNELS 2019

La Communauté de Communes dispose d'un budget principal où se trouvent retranscrites la plus grande partie de ses actions. Mais, certains services et certaines opérations doivent être inscrits dans des budgets annexes pour une meilleure gestion et plus de transparence.

La Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène agrège 11 budgets : un budget principal et 10 budgets annexes (voir liste ci-contre).

En milliers d'€	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal	15 553	8 544	24 097
Budgets Annexes			
Eau Potable du Carladez (AEP)	285	4 771	5 056
Régie des eaux Argence Carladez Laguiole	884	539	1 423
Maison de Santé de la Viadène	24	51	75
Maison de Santé du Carladez	100	189	289
Centre Natura Bien être	396	209	605
SPANC	259	35	295
Service Public d'Assainissement Non Collectif			
Gendarmerie du Carladez	55	148	202
Zone d'Activités du Troncas	111	117	228
Médiathèque de la Viadène	31	7	38
Coopérative de Thérondels	35	58	93
Total Budgets Annexes	2 179	6 125	8 304
Total	17 732	14 669	32 401

Budgets principal et Budgets annexes 2019

Pour 2019, le total de ces budgets équivaut à **32,4 Millions** d'euros (24,1 millions pour le Budget principal et 8,3 millions pour les Budgets Annexes). Chaque budget se compose :

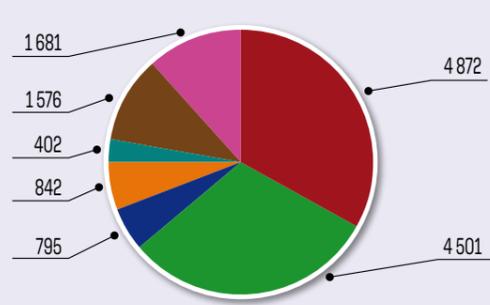
d'une section de fonctionnement : recettes et dépenses prévisionnelles pour mener à bien la vie quotidienne de la collectivité et assurer le bon fonctionnement des services aux habitants,

d'une section investissement : recettes et dépenses prévisionnelles qui modifient le patrimoine : la construction d'un bâtiment, l'achat de matériels importants (meubles, véhicule, machine), la vente d'un terrain... soit tous les nouveaux projets structurants pour le territoire.

Pour 2019, le fonctionnement représente 17,7 Millions d'euros et l'investissement 14,7 Millions. Ainsi 45% du budget total est consacré à de l'investissement.

Focus sur l'investissement

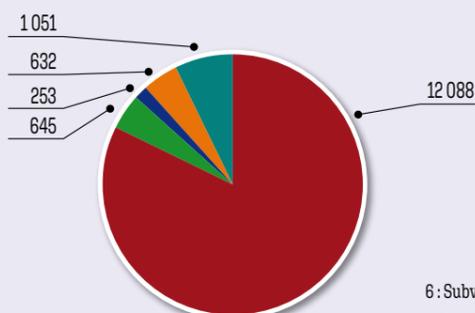
Recettes d'investissement (en milliers d'€)



- Opérations d'ordre⁵
- Report 2018⁴
- Autofinancement³
- Remboursement TVA
- Opération pour compte de tiers²
- Emprunts
- Subventions¹

- 1 : Subventions provenant à 13% de l'Europe, 41% de l'Etat, 13% de la Région, 17% du Département et 16% de d'autres partenaires
- 2 : Opérations réalisées pour certaines Communes
- 3 : Excédent entre les recettes et les dépenses 2019
- 4 : Excédent entre les recettes et les dépenses 2018 reporté
- 5 : Dotations aux amortissements, virement entre sections...

Dépenses d'investissement (en milliers d'€)



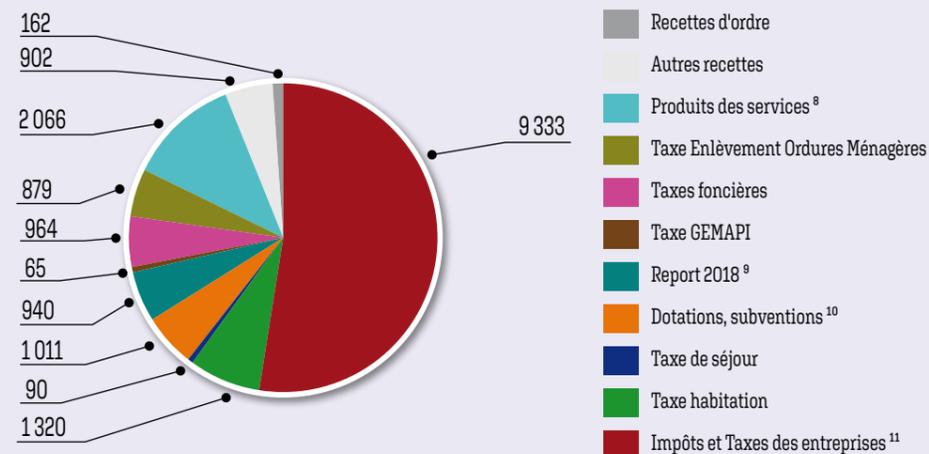
- Divers
- Remboursement Capital emprunts
- Opération pour compte de tiers⁷
- Subvention d'équipement versées⁶
- Opérations d'équipement

- 6 : Subventions versées aux Communes et aux entreprises
- 7 : Opérations réalisées pour certaines Communes

Les principales opérations d'équipement prévues en 2019 sont :

- la construction de l'usine d'eau potable pour le Carladez,
- la construction du Pôle Multi Services à Laguiole,
- la création du Pôle Multi Services à Mur-de-Barrez,
- des aménagements pour la Maison de Santé de l'Argence,
- l'aménagement de la presqu'île de Laussac,
- l'aménagement de la Maison Guitard à Sainte-Genève-sur-Argence,
- et la signalétique des Z.A. de Laguiole et de Sainte-Genève-sur-Argence.

Recettes de fonctionnement (en milliers d'€)



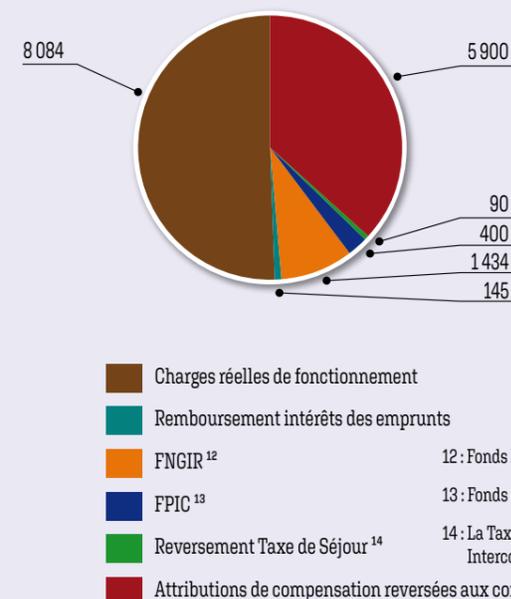
8 : Il s'agit de la participation des usagers à certains services (Eau, SPANC, Micro-crèches...)

9 : Excédent entre les recettes et les dépenses 2018 reporté

10 : Dotations de l'Etat et Subventions (CAF, MSA, Région, Département, Europe...)

11 : Il s'agit de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) + l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) + Taxe sur les surfaces commerciales (Tascom)

Dépenses de fonctionnement (en milliers d'€)



Charges réelles de fonctionnement

Remboursement intérêts des emprunts

FNGIR¹²

FPIC¹³

Reversement Taxe de Séjour¹⁴

Attributions de compensation reversées aux communes

12 : Fonds National de Garantie Individuel des Ressources

13 : Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal

14 : La Taxe de Séjour est entièrement reversée à l'Office de Tourisme Intercommunal Aubrac-Laguiole, Carladez et Viadène

Une grande partie (44 %) des dépenses de la Communauté de Communes concerne des « atténuations de produits », c'est-à-dire qu'elle doit reverser des sommes qu'elle perçoit :

- soit aux Communes (régime de la fiscalité professionnelle unique - FPU) sur la base de ce qu'elles avaient perçues avant la création de la Communauté. Pour 2019, cela représente 5 900 000 €.
- soit à l'Etat à travers :
 - le Fonds National de Garantie Individuel des Ressources (FNGIR) pour 1 434 000 € qui permet de compenser les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale de la taxe professionnelle,
 - le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) s'élevant à 400 000 €. Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et Communes pour la reverser à des intercommunalités et Communes moins favorisées.

EN BREF

Ce qu'il faut retenir du budget

Chaque année, avant le 15 avril, la Communauté de Communes est tenue de voter en Conseil Communautaire ses budgets prévisionnels. Les budgets prévisionnels 2019 ont été votés à l'unanimité lors du Conseil Communautaire du 12 avril 2019.

Le budget de la Communauté de Communes s'inscrit dans le cadre de la loi de finance votée par le Parlement pour l'année 2019. L'objectif prioritaire du gouvernement reste toujours la réduction du déficit au niveau de l'Etat, cependant l'effort demandé par le Gouvernement à la Communauté de Communes ACV reste stable en 2019 après plusieurs années de diminution des dotations (dotation globale de fonctionnement) et de progression des prélèvements (fonds de péréquation).

Pour 2019, la CC ACV a fait le choix de la stabilité fiscale. En effet, il n'y aura aucune augmentation des taux d'imposition votés par la Communauté de Communes cette année.

De plus, la situation financière de la Communauté de Communes est saine pour cette 3ème année suite à la fusion, ce qui ressort des trois critères principaux que sont les taux d'imposition, l'autofinancement, et l'endettement.

En effet :

- Les taux d'imposition votés sont identiques aux taux moyens nationaux observés dans les autres Communautés de Communes.
- L'autofinancement de nos opérations d'investissement progresse. Il s'élève en 2019 à près d'1 million d'euros contre 540 000 € en 2018,
- La capacité de désendettement est de 4 ans, alors que la moyenne nationale est de 5 ans.

Besoin de travaux dans votre logement ?



HABITAT

Saint Chely d'Aubrac

Dans le cadre du programme d'intérêt général départemental «HABITER MIEUX», la Communauté de Communes a missionné le cabinet Oc'téha pour venir faire des permanences pour les propriétaires occupants et les bailleurs qui souhaitent réaliser certains travaux.

PERMANENCES Oc'téha sur rendez-vous au 05 65 73 65 76

- Laguiole** - Mercredi 24 juillet 2019 - Salle de la Tour de 15h30 à 16h30
- Argences-en-Aubrac** - Mercredi 07 août 2019 - Mairie de 15h30 à 16h30
- Mur-de-Barrez** - Mercredi 28 août 2019 - Com. de Communes de 15h30 à 16h30
- Saint-Amans-des-Côts** - Mercredi 25 septembre 2019 - Mairie de 9h30 à 10h30
- Saint-Chély-d'Aubrac** - Mardi 15 octobre 2019 - Mairie de 13h30 à 14h30
- Mur-de-Barrez** - Mercredi 13 novembre 2019 - Com. de Communes de 15h30 à 16h30
- Argences en Aubrac** - Mercredi 27 novembre 2019 - Mairie de 15h30 à 16h30
- Laguiole** - Mercredi 11 décembre 2019 - Salle de la Tour de 15h30 à 16h30

Etude Habitat

En parallèle, la Communauté de Communes a souhaité lancer une réflexion sur les dispositifs à mettre en oeuvre afin d'améliorer le parc de logements privés existant.

Cette étude Habitat est confiée à l'association SOLiHA. La mise en œuvre de cette étude pourra déboucher sur une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), qui permettrait notamment, l'octroi d'aides financières incitatives à la rénovation, et pouvant venir en complément du programme « HABITER MIEUX ».

Pour sa première phase de diagnostic, SOLiHA a été à la rencontre des élus des 21 Communes pour localiser et cibler des logements qui auraient des besoins en matière de rénovation. L'enjeu est d'évaluer les attentes et les volontés en matière de requalification de l'habitat privé ancien.

La prochaine phase de l'étude sera de consulter les habitants par un questionnaire et la tenue de permanences afin d'identifier les besoins pour l'amélioration des logements.



Diagnostic en marchant à Laguiole

Ensuite, les axes prioritaires de l'OPAH seront définis par les élus et les partenaires (Etat, Département, CAUE, PNR de l'Aubrac...).

Le but est de lancer l'OPAH en 2020 pour une période de 5 ans. Les aides dans le cadre de ce dispositif sont soumises à des critères de revenus pour les propriétaires occupants et aucun critère pour les bailleurs privés (mise à la location de bien pour l'année). Mais, sont exclus des aides les résidences secondaires ainsi que les meublés touristiques.

PERMANENCES SOLiHA sans rendez-vous

- Saint-Chély-d'Aubrac**, à la mairie, les Mercredis 18 sept, 9 oct, 20 nov, de 9h à 10h
- Argences-en-Aubrac**, à la mairie, les Mercredis 18 sept, 9 oct, 20 nov de 11h30 à 12h30
- Mur-de-Barrez**, à la mairie, les Jeudis 19 sept, 17 oct, 21 nov, de 9h30 à 10h30
- Saint-Amans-des-Côts**, derrière la mairie, les Jeudis 19 sept, 17 oct, 21 nov, de 11h30 à 12h30
- Laguiole**, à la mairie, les Jeudis 19 sept, 17 oct, 21 nov, de 14h30 à 15h30

EN BREF

Inventaire de l'offre locative

Vous disposez d'un bien à la location sur le territoire Aubrac, Carladez et Viadène ?

Afin de pouvoir le rendre visible et pour informer les personnes en recherche de logement (qu'elles habitent déjà sur le territoire ou qu'elles souhaitent s'y installer), nous vous invitons à vous rapprocher de la Mairie du bien à louer.

La Communauté de Communes, en s'appuyant sur les services communaux, a mis en place une base de données mutualisée appelé « Bourse aux logements ». Elle permet de valoriser l'offre immobilière disponible afin de créer des synergies, des mises en relations simplifiées et plus rapides entre propriétaires et potentiels locataires.

Cette action s'inscrit dans le cadre du dispositif « Agir pour nos territoires » dont l'enjeu principal est la reconquête démographique. In fine, en participant à cette initiative, vous concourez au dynamisme et à la mise en valeur du territoire.



Rapprochez vous de votre Mairie Participez au dynamisme et à la mise en valeur du territoire !

Bilan des ateliers de concertation



DÉMARCHE PLUi

Atelier de concertation PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est une démarche participative qui permet l'élaboration et le partage d'un projet pour le développement du territoire à l'horizon de 2030. Avec cette démarche, la Communauté de Communes poursuit des objectifs qui doivent permettre au territoire d'engager les transitions économiques, écologiques et démographiques nécessaires. Cette démarche doit être partagée avec les habitants, s'articuler avec la Charte du Parc Naturel Régional de l'Aubrac, les futurs Schémas régionaux et la Trame Verte et Bleue et s'inscrire en cohérence avec les démarches des territoires voisins.



Lancement du PLUi à Huparlac

Des ateliers visant à recueillir les attentes et les besoins de la population se sont tenus lors des soirées des 25, 26 et 27 Mars 2019. Ces rencontres ont été animées par le Bureau d'Etude Rural Conseil en charge du dossier. L'objectif de cette première étape de la démarche est d'établir un état des lieux et de définir les perspectives du territoire. Il est capital que ce diagnostic soit nourri des échanges avec les habitants, les acteurs locaux et les élus.

Ainsi, c'est d'abord à Laguiole, le Lundi 25 Mars que s'est tenu un premier atelier sur les thèmes ECONOMIE, ENERGIE et DEPLACEMENT. La deuxième rencontre s'est tenue à Graissac autour de l'HABITAT et la troisième rencontre s'est déroulée à Taussac autour des sujets PAYSAGE, AGRICULTURE, TOURISME. Ce sont en moyenne une quarantaine de participants (élus et habitants) qui se sont présentés à chaque rendez-vous. Les échanges ont été riches et positifs. Ils traduisent un véritable attachement au territoire et la volonté de le faire vivre et évoluer. De plus, elle se construit dans le cadre des lois en vigueur.

Prochaines étapes

Le diagnostic issu des données complètes de recherche et de concertation a été restitué aux élus et aux personnes publiques associées le 20 Juin (Agriculture et Environnement), le 27 Juin (Paysages et urbanisme) et le 04 Juillet (démographie, économie et cadre de vie).



Restitution PLUi à Graissac

Ce bilan va permettre de nourrir le Projet de Territoire, travaillé puis voté par les élus. Il sera formalisé dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Il va définir les orientations de développement en termes d'aménagement,

d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements, de protection des espaces et de préservation. Il devrait être approuvé avant la fin de l'année 2019.

La dernière étape sera celle du règlement et du zonage qui traduira le PADD à travers 4 grands types de zones : zone Urbaine (U), zone à urbaniser (AU), zone agricole (A) et zone naturelle (N).

La démarche d'élaboration du PLUi se terminera par une enquête publique qui permettra au public de s'informer du contenu, des avis des personnes publiques associées et de pouvoir faire part individuellement d'observations auprès du commissaire enquêteur. A l'issue de cette enquête, le PLUi est approuvé par délibération du conseil communautaire et s'applique à l'ensemble du territoire en remplacement des documents d'urbanisme communaux.

EN BREF

Une démarche participative : Exprimez-vous !

Il est important que la démarche PLUi serve le territoire et ses habitants. Ainsi, des ateliers seront proposés à différents établissements scolaires du territoire. Le but est de sensibiliser les jeunes aux thématiques telles que l'urbanisme, les mobilités, l'environnement...

Enfin votre avis, vos opinions, votre expérience sont fondamentaux pour bâtir le projet de territoire à travers le PADD. Nous vous invitons donc à vous exprimer, avant la fin de l'année 2019, sur les sujets qui vous tiennent à cœur (agriculture, économie, logements, paysages...) à travers les cahiers d'expressions disponibles à l'accueil de votre Mairie.

De même, le chargé de mission Urbanisme et Habitat se tient à votre disposition.

N'hésitez pas à le contacter !

CONTACT

Rémy Laurens
Chargé de Mission
Habitat et Urbanisme
06 08 28 62 68
r.laurens@ccacv.fr

Retrouvez toutes les informations sur : www.plui-ccacv.fr

Fabrication d'un couteau Laguiole



Ouverture officielle du Job dating

Une journée réussie pour valoriser l'emploi et les métiers sur le territoire

Le 14 Mars dernier, à Laguiole, la Communauté de Communes et ses différents partenaires (Education Nationale, DIRECCTE, Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, Conseil Régional, Conseil Départemental, les Espaces Emploi Formation du territoire, Parc naturel régional de l'Aubrac) ont organisé une journée événement : « Les Rencontres vivre et travailler sur le territoire ».

Il s'agissait de mobiliser les acteurs économiques du territoire autour de deux manifestations : un Forum des métiers à destination des collégiens du territoire (4^{ème} et 3^{ème}) et un Job dating pour une mise en relation facilitée entre demandeurs d'emploi et des entreprises en recherche de compétences.

Les candidats, pour préparer au mieux leurs entretiens, avaient la possibilité de consulter en amont les offres d'emplois sur une page Web dédiée mise à disposition par l'Aveyron Recrute.

Le Forum des métiers :

- 180 élèves accueillis des collèges de Laguiole, Mur-de-Barrez et Saint-Amans-des-Côtes
- 57 stands avec 80 professionnels dans tous les secteurs demandés au préalable par les collégiens
- Des échanges riches et ludiques grâce à l'implication des exposants et l'application interactive Beekast
- Un concours de Selfies pour les collégiens avec des cadeaux offerts par les commerçants du territoire

- 12 ateliers découvertes pour les Collégiens en immersion dans les entreprises volontaires

Le Job Dating :

- Une inauguration officielle en présence d'Annie Cazard, Présidente de la Communauté de Communes, de Michèle Lugrand, Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Aveyron, de Stéphane Mazars, Député de l'Aveyron et de nombreux élus de la Communauté de Communes
- 80 offres d'emplois disponibles sur le territoire dont 40 CDI
- Une trentaine de recruteurs présents
- 120 candidats se sont présentés et au moins neuf recrutements ont eu lieu (dont 6 en CDI) grâce à ces rencontres.

Aides à l'immobilier des entreprises

En complément des dispositifs déjà existants (Région, LEADER ...), la Communauté de Communes a décidé de mettre en place un dispositif d'aides financières aux entreprises dans l'objectif de faciliter l'implantation, le développement et l'ancrage d'activités sur le territoire en soutenant les investissements immobiliers, dès lors qu'ils respectent les critères du règlement voté.

Voici les aides accordées dans ce cadre depuis la mise en place du dispositif en 2017 :

Pour pouvoir y prétendre, les projets doivent respecter le règlement et les conditions de cette aide. Les entreprises doivent faire une demande écrite et déposer leur dossier complet avant de débiter leurs travaux.

ENTREPRISE	ACTIVITÉ	PROJET	Commune	MONTANT AIDE
EIRL Buron du Couderc	Activité touristique Restauration	Création d'un espace de restauration au sein d'un buron	St Chély (Aubrac)	8 794,95 €
Entreprise Paran Patrick	Vente, pose de revêtements de sols et de murs, plaquiste	Achat d'un bâtiment pour la création d'un dépôt et d'un atelier	Brommat	7 166,66 €
CUMA Ste Geneviève	Coopérative d'utilisation de matériel agricole	Construction d'un bâtiment de remisage et entretien du matériel agricole, bureau et salle du personnel et atelier	Argences en Aubrac	21 580 €
Estive d'Aubrac	Activité touristique Hébergement et Restauration	Création de chambres et tables d'hôtes et d'un salon de thé	St Chély (Aubrac)	25 818,30 €
SCI DEAL	Pompes funèbres	Construction d'un complexe funéraire	Taussac	22 946,27 €
SCI Falguier	Commerce filière élevage	Construction d'un bâtiment de remisage du matériel	Montpeyroux	14 320 €
EUURL Marcillac Vincent Maçonnerie	Entreprise de maçonnerie	Acquisition et réhabilitation d'un bâtiment pour créer un atelier de taille de pierre	Huparlac	20 420,88 €
Vétaubrac	Cabinet vétérinaire	Création d'une nouvelle clinique vétérinaire à Laguiole	Laguiole	40 000 €
SCI Auxidri	Electricité/Domotique	Construction d'un bâtiment et d'un magasin	St Amans des Côtes	19 309,71 €
SCI Sashana	Activités touristiques	Création d'un camping et de Chambres d'Hôtes	Argences en Aubrac	38 500 €
Total				218 856,77 €

Diagnostic territorial des besoins des entreprises

Depuis le premier semestre 2019, l'association Trait d'Union et le service Développement et attractivité de la CC ACV, vont à la rencontre de toutes les entreprises du territoire. Il s'agit de mieux appréhender leurs attentes et leurs besoins en matière de gestion des ressources humaines (besoins en recrutement, formation...), de projets de développement, d'ac-

compagnement dans leurs projets immobiliers en leur faisant connaître les aides financières disponibles. L'objectif est d'offrir un appui technique afin de les soutenir et d'assurer une pérennité du tissu économique local. Ce diagnostic est une première étape d'un dispositif qui doit s'inscrire dans la durée et doit vraiment répondre aux attentes des acteurs économiques du territoire.

Focus sur la fibre optique

Dans le cadre du Plan FTHD (France Très Haut Débit), un projet collectif porté par les Collectivités territoriales, l'Etat, l'Europe et les opérateurs télécoms, tous les Français, dans les grandes villes comme dans les villages, doivent pouvoir accéder, d'ici 2022 à un Internet très haut débit. L'enjeu est de garantir un équilibre territorial entre l'urbain et le rural et de permettre aux territoires ruraux de développer leur attractivité. Ainsi, les opérateurs privés ne prenant à leur charge que les zones urbaines et à forte densité, les collectivités publiques assument la mise en place du réseau pour le reste du territoire. En Aubrac, Carladez et Viadène, ce sont le Conseil Départemental de l'Aveyron, le SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energies du département de l'Aveyron) et la Communauté de Communes qui portent l'aménagement numérique.

Qui sont les différents intervenants ?

Le Département de l'Aveyron s'est associé avec ceux du Lot et de la Lozère pour lancer un appel d'offre. L'entreprise sélectionnée pour assurer cette délégation de service public (DSP) est Orange qui a créé une filiale dédiée au projet : ALL Fibre (ALL acronyme d'Aveyron Lot et Lozère) basée à Onet le Château. Le pilotage et le contrôle de cette DSP est assuré par le SIEDA qui met à disposition sur son site Internet une carte interactive :

www.sieda.fr/missions/tres-haut-debit/carte

Comment est financé la fibre ?

Avec l'Europe, l'Etat, la Région et le Département, la Communauté de Communes participe financièrement à la mise en place de la fibre optique et du très haut débit sur notre territoire. Grâce à l'engagement financier du Conseil Départemental qui a été maintenu à 20 Millions d'euros malgré la baisse de charges due à la mutualisation avec les départements du Lot et de la Lozère, la part du financement de la Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène a été divisée par deux pour passer de 10 à 5 € par habitant pendant 15 ans pour un total d'environ 800 000€.



Armoire de rue pour la fibre

Qu'en est-il des travaux sur notre territoire ?

Un déploiement de la fibre dans tous les foyers du territoire sera effectué d'ici 2022. Les élus, en concertation, ont exprimé leur volonté de donner la priorité aux zones où aujourd'hui les débits sont les plus faibles et où les besoins, notamment économiques, sont les plus importants. Il s'agit aussi de régler les problèmes de bas débit sur des « zones blanches » en ADSL. Ainsi, le réseau pour la fibre sera opérationnel d'ici la fin d'année 2019 pour Saint-Amans-des-Côtes, Montézic et Thérondels. Il faudra ensuite que des fournisseurs d'accès à Internet (FAI) se positionnent pour ouvrir les lignes à la commercialisation. Les chantiers sont en cours sur Brommat, Mur de Barrez et Taussac et les travaux vont commencer en 2020 sur Laguiole, Montpeyroux, Condom d'Aubrac (Salgues), Lacalm et Florentin la Capelle (Le Fabrou). Par ailleurs, certaines Communes et hameaux ont bénéficié d'une montée en débit de leur réseau ADSL : Vitrac-en-Viadène, Graissac, La Terrisse et Cassuéjols.

AGENDA

Une semaine à la ferme

Lorsque les demandeurs d'emploi intéressés par l'agriculture ont l'opportunité de rencontrer directement des employeurs...

Lorsque des employeurs agricoles ou agroalimentaires ont la possibilité d'échanger avec des personnes en recherche d'emploi...

C'est l'évènement « Une semaine à la ferme » qui se tiendra du 23 au 27 septembre 2019 sur notre territoire. En préambule, les personnes intéressées (employeurs ou demandeurs d'emploi) pourront s'inscrire et se préparer le Vendredi 20 septembre 2019 de 9h30 à 12h à Mur de Barrez (Salle des fêtes - Cinéma) et de 14h à 17h à Laguiole (Salle des fêtes - Rue du Valat).

Il s'agit d'une action innovante menée en partenariat avec le Service Public de l'Emploi, la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron et la Communauté de Commune pour faire connaître la diversité des métiers agricoles, leur potentiel d'emploi et ainsi renforcer l'attractivité du secteur agricole. Les participants à cet évènement pourront également obtenir des informations sur les formations agricoles.

CONTACT

Pierre Bugli
Chargé de Mission
Développement et Attractivité
06 08 28 62 68
p.bugli@ccacv.fr

et auprès de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron
05 65 51 10 50

ÉVÈNEMENT

La Start-up est dans le pré à Laguiole

Beau succès pour l'opération « La Start-Up est dans le pré » qui se tenait cette année à Laguiole les 17 et 18 mai 2019 organisée par l'agence AD'OCC avec le soutien de la Communauté de Communes. Après s'être réunis en équipe, les 48 candidats de l'opération se sont retrouvés autour d'une dizaine de projets sélectionnés par les participants eux-mêmes. L'opération a ainsi permis aux porteurs de projet pendant deux jours de bénéficier d'un travail d'équipe collaboratif pour réussir le

lancement de leur entreprise innovante grâce à l'intervention de « coachs spécialisés ». Le Jury 2019 réuni autour de son Président Sébastien Bras a décidé de récompenser trois projets : Le Mouton Givré, Raph et La Pisciculture des Monts d'Aubrac (un modèle vitrine de production de poissons respectueuse de l'environnement et complémentaire au panier de biens d'excellences de l'Aubrac). Plus d'informations sur

www.lastartupestdanslepre.fr/occitanie2019



Accueil de la Start up est dans le pré

Soutien aux projets locaux



Espace de loisirs polyvalent Argences en Aubrac

Fonds de concours aux Communes

La Communauté de Communes a décidé de soutenir ses Communes membres en apportant une aide à travers un dispositif de « Fonds de Concours ». Le fonds de concours doit avoir pour objet de financer la construction, la réhabilitation ou l'aménagement de bâtiments communaux (école, mairie, salle des fêtes, ...), les aménagements cœurs de village ou centres-bourgs (hors dépenses voirie) ainsi que tout projet nécessitant une aide communautaire pour pouvoir bénéficier d'autres financements (Région, ...).

Le montant de l'aide communautaire est de 10% des dépenses HT plafonné à une aide de 30 000 €.

La Commune devra rechercher d'autres aides éventuelles avant de solliciter un fonds de concours communautaire.

Voici les projets communaux concernés depuis 2018 :

Commune	PROJET	MONTANT AIDE
Argences en Aubrac	Création d'un espace de loisirs polyvalent	30 000 €
Cantoin	Aménagement Espace public	7 310 €
Condom d'Aubrac	Réhabilitation salle multi-accueil	30 000 €
Florentin la Capelle	Rénovation extension espace multifonctionnel	30 000 €
Laguiole	Aménagement Bourg Centre - Zone 1	30 000 €
Murols	Agrandissement de la Mairie	21 000 €
St Chély d'Aubrac	Déménagement Mairie et agence postale	30 000 €
Taussac	Restauration Grange Manhaval	23 340 €
Cantoin	Aménagement du seul Restaurant	13 000 €
Thérondeles	Acquisition du Cabinet médical (annexe MSP)	25 000 €
Total		239 650 €

Réhabilitation des logements communaux

Afin de développer l'attractivité du territoire et l'accueil de nouvelles populations, la Communauté de Communes accompagne les Communes dans la création de logements communaux de qualité. Le fonds de concours doit nécessairement avoir pour objet de financer :

- la création de logements communaux (construction nouvelle, réhabilitation d'un bâtiment existant),
- l'amélioration qualitative de logements existants (isolation, chauffage économe en énergie, ...)

Voici les trois projets aidés dans ce cadre :

Commune	PROJET	MONTANT AIDE
Florentin la Capelle	Création de 2 logements communaux	8 000 €
Montézic	Création de 2 logements communaux	8 000 €
Laguiole	Réhabilitation de 5 logements communaux	25 000 €
Total		41 000 €



Agrandissement de la Mairie de Murols

EN BRIEF

Etude pour le maintien d'un outil d'abattage local

L'entreprise Arcadie a décidé de fermer l'unité d'abattage sur le site de son usine de Sainte Geneviève sur Argence. Cette décision conduit à se questionner sur l'enjeu territorial de maintien d'un outil local d'abattage et de développement d'un vrai pôle viande autour d'un atelier de découpe, de transformation et de commercialisation au cœur d'un territoire d'élevage d'excellence.

Au regard des difficultés de mobilisation de main d'œuvre soulignées par tous les acteurs de la filière, une réflexion sur l'implantation d'un pôle de formation pourrait être conduite en parallèle. La Communauté de Communes a validé la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité et va solliciter des financeurs possibles pour cette étude (Région, Etat, ...). Elle a lancé l'appel d'offre afin de sélectionner le prestataire qui mènera cette étude.

Aide aux associations locales

Dans le cadre de sa politique d'animation du territoire, la Communauté de Communes soutient les associations qui organisent des manifestations culturelles sur son territoire. Pour chaque Commune, une enveloppe maximale de 1 000 € est attribuée à une association impliquée dans l'organisation de manifestations qui contribuent à la variété et à la richesse de l'offre d'animation du territoire. L'implication des bénévoles permet un réel rayonnement de la culture sur l'ensemble du territoire. La Communauté de Communes les remercie pour leur engagement et les incite à continuer leurs actions. C'est grâce à eux que les habitants ont la possibilité de participer à des événements festifs et fédérateurs.

La Communauté de Communes accompagne aussi certaines associations (ADMR, écoles de sport,...) selon son règlement d'aide voté.

Votre eau potable



La Truyère

Depuis Janvier 2019, la Communauté de Communes est compétente pour votre eau potable

Comme annoncé, la compétence production et distribution de l'eau potable revient à la Communauté de Communes depuis le premier Janvier 2019.

Pour mener à bien cette mission, la collectivité a territorialisé l'exercice de cette compétence à travers trois modes d'exploitation, du fait de son histoire :

• La production et distribution de l'eau potable pour le Carladez sont gérées par Véolia à travers une Délégation de Service Public (DSP) qui court jusqu'en 2021,

• La production et distribution de l'eau potable pour la Viadène ainsi que Montpeyroux, Curières, Soulagès-Bonneval, une partie de La Terrisse et de Graissac et une partie de Cassuéjols (hors bourg) continuent à être gérées par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) de la Viadène car le périmètre d'intervention de ce syndicat dépasse du simple périmètre de la Communauté de Communes. Il en est de même pour l'eau potable de Condom d'Aubrac et St Chély d'Aubrac qui continue à être gérée par le SIAEP Montbazens Rignac. Ainsi, l'organisation reste inchangée pour ces zones. Le SIAEP de la Viadène et le SIAEP Montbazens Rignac délèguent une partie de leurs missions au groupe SUEZ (ex SDEI),

Construction d'une nouvelle usine d'eau potable

La Communauté de Communes porte le projet de construction d'une nouvelle usine d'eau potable (4 M€ HT) pour répondre aux besoins des habitants du Carladez et de ceux de Saint Hippolyte. Les dossiers réglementaires ont été déposés pour régulariser l'autorisation de captage situé à Pont-la-Vieille. Une enquête publique unique a eu lieu. Elle a vérifié que la procédure est bien respectée.



Projet usine Pont-la-Vieille

EN BRIEF

Harmonisation pour le financement des déchets ménagers

La Loi impose que les collectivités harmonisent leur mode de financement à l'échelle de leurs nouveaux territoires. La Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène est pleinement concernée. Elle entre dans ce cadre, suite à sa fusion en Janvier 2017. Pour le financement de la collecte et du traitement des ordures ménagères, la CC ACV associe actuellement deux modes de facturation : la TEOM : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (calculée sur la base foncière) pour les habitants d'Aubrac Laguiole et de la Viadène et la REOM : la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (prix forfaitaires) pour le Carladez et l'Argence. La Communauté de Communes a engagé une étude pour une harmonisation de ce financement, qui doit être validée d'ici le 15 octobre 2019. Ainsi, tous les habitants du territoire seront sous le même régime puisqu'ils bénéficient du même service assuré par le SMICTOM Nord Aveyron.



Ce dernier, depuis sa création, met tout en œuvre pour proposer un service de collecte des déchets ménagers efficace (réorganisation des tournées, mise aux normes des infrastructures...), qualitatif et homogène sur toutes les zones. Il faut rappeler que le coût de ce service dépend, pour beaucoup, de l'implication de chacun à la fois dans le volume de déchets générés mais aussi dans le respect des consignes de tri.

En effet, si ces dernières ne sont pas respectées, la collectivité subit des pénalités financières, qu'elle est contrainte de répercuter. La CCACV a versé 1,553 M€ au SMICTOM Nord Aveyron en 2019.

Bon à savoir !

Médiathèques de la Viadène et de l'Argence

Quoi de plus agréable que de prendre le temps de lire au cours de cette période estivale ?

Les deux médiathèques du territoire, gérées par la Communauté de Communes, continuent de vous accueillir tout au long de l'été, aux mêmes horaires qu'habituellement (voir ci-dessous). L'abonnement annuel donne accès à de nombreux ouvrages, romans, documentaires, livres jeunesse, magazines, Textes lus, CD, DVD... n'hésitez pas à le recommander, même aux personnes de passage ! Dans chacune de ces médiathèques, véritables lieux de vie, un espace multimédia avec des postes informatiques vous permettent l'accès à internet gratuitement et en libre-service (attention, pas de possibilité de WIFI).

Autre bonne raison de vous rendre à la médiathèque, une exposition d'artistes professionnels sur le thème « L'Art dans tous ses états » est présentée à la Médiathèque de la Viadène en Juillet et Août, elle succède à l'EXPO des artistes amateurs qui a rencontré un bel engouement.

A l'Argence, de nombreuses animations sont proposées telles que des « Soirées Jeux Vidéo » en Mai 2019 ou encore la journée « Partir en livre » le Mercredi 17 Juillet.

La Communauté de communes a en projet la création de médiathèques à Laguiole et à Mur-de-Barrez afin de mailler le territoire et d'offrir aux habitants un réseau structuré.

CONTACT

Médiathèque de l'Argence
Lundi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 14h-17h
Jeudi : 17h30-19h
Samedi : 9h-12h
05 65 66 28 01
mediatheque.argence@ccacv.fr

Médiathèque de la Viadène
Lundi : 10h-12h
Mardi : 14h-19h
Mercredi : 15h-18h
Jeudi : 10h30 - 12h30
Samedi : 10h - 12h
09 67 35 87 99
mediatheque.viadene@ccacv.fr

Histoire de l'art et lien social



L'histoire de l'art à l'honneur dans les écoles primaires

La Préhistoire et ses poteries, le Moyen Age avec ses contes et châteaux forts, l'Antiquité et son héros Ulysse, la Renaissance et son architecture, la peinture contemporaine sont autant de thèmes et d'époques travaillés, grâce à des ateliers de création artistique proposés par la Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène aux écoles de son territoire.

Chaque école, à travers ses enseignants a choisi, en fonction de son programme et de son projet pédagogique, en concertation avec l'animatrice socio-culturelle de la Communauté de Communes, les sujets et les thèmes à aborder. Après un travail de préparation, elle se rend dans chaque école pour animer plusieurs séances de création (environ 7 par école) au cours desquelles les enfants mettent les mains à la pâte !

Toutes les écoles du territoire ont répondu favorablement à cette proposition de la Communauté de Communes, certaines en ont déjà bénéficié et les autres seront concernées dès la rentrée prochaine. Enfin, les tout petits de la micro-crèche de l'Argence ont eux aussi pu bénéficier de cette intervention culturelle : peinture et papouillages étaient au rendez-vous !

Projet Culture et lien social

Un appel à projet « Culture et lien social » a été lancé par le Conseil Départemental de l'Aveyron. Il a pour objectif de favoriser l'intégration des personnes en situation de précarité en proposant une activité culturelle et un accompagnement social personnalisé. La Communauté de Communes et la Commune d'Argence en Aubrac ont réalisé une déclaration d'intention Commune autour d'un projet novateur à destination des personnes bénéficiaires du RSA, des personnes en Chantiers d'Insertion et des jeunes du territoire accompagnés par la « Garantie Jeunes ». La finalité de ce travail sera la création collective d'une œuvre

Danse, théâtre et Flamenco dans les collèges

Dans le cadre du dispositif « Education artistique et culturelle » porté par le Conseil Départemental et plus particulièrement « Aveyron Culture », les deux collèges de Laguiole et Mur de Barrez ont bénéficié d'ateliers et d'interventions sur le thème de la danse contemporaine, du spectacle et de la chorégraphie. Que ce soit par la création d'un spectacle avec Cloé Vaurillon du collectif ZOU, par des initiations à la danse contemporaine, par un atelier cinéma avec la prise de vue de performances artistiques afin de conserver une trace du travail mené, les élèves, en lien avec leurs professeurs, ont pu s'immerger dans l'univers de la danse.

Pour le collège de la Viadène, c'est le Flamenco et la culture hispanique qui ont été choisis grâce à une séance d'initiation à cette danse aux rythmes andalous. La danseuse et chorégraphe espagnole Anita Losada et son guitariste Médéric Tabart ont animé un atelier de 3 heures qui a enthousiasmé les élèves de 3ème pratiquant l'Espagnol. En outre, les élèves pratiquant le théâtre ont été accompagnés, pour leur mise en scène, par l'animatrice socioculturelle de la Communauté de Communes. Ce travail a été présenté lors de deux représentations de la pièce de théâtre « L'Amour au subjonctif » jouée par les élèves le Vendredi 14 Juin dernier au centre culturel du Nayrac.

artistique au Buron des Boules de Lacalm, avec pour fil rouge l'estime de soi, la valorisation de l'environnement et le lien social. Ce projet s'appuie sur une dimension collective, à travers le travail complémentaire et conjoint de différents partenaires :

- La compagnie Quart de Tour pour la partie culturelle,
- L'Association Trait d'Union pour l'accompagnement social,
- La Mission Locale de Rodez pour l'accompagnement des jeunes,
- Le Parc Naturel Régional de l'Aubrac pour la cohérence artistique et l'identité territoriale.

Les micro-crèches du territoire



Les tout-petits grandissent avec le service petite enfance

Véritables lieux d'éveil, de socialisation et de d'expérimentation, les micro-crèches de la Viadène, de l'Argence, d'Aubrac-Laguiole sont des structures d'accueil collectif à taille humaine (maximum 11 enfants) qui offrent un cadre bienveillant et sécurisé aux jeunes enfants.

Pleinement intégrée dans la vie locale, chaque structure a développé des relations privilégiées avec des intervenants et différentes organisations de proximité tout en partageant de fortes valeurs pédagogiques Communales. Au-delà de simples lieux d'accueil, ces structures sont des espaces de partage dans lesquels le respect de soi, des autres et l'éducation à la citoyenneté est au cœur du projet éducatif.

Ici et là on s'éveille au monde, on découvre de nouveaux albums de littérature jeunesse aux côtés de bénévoles des bibliothèques et médiathèques du territoire, on se découvre une oreille musicale grâce au Conservatoire Musique et Théâtre de l'Aveyron ou on part à l'aventure au cœur des centres bourgs animés.

Fortes de leur ancrage au plateau emblématique sur lequel elles sont implantées, les équipes travaillent également autour de la valorisation de comportements

Actions parentalité

Les élus, au travers des services Petite Enfance et Enfance Jeunesse Famille de la Communauté de Communes, ont à cœur de proposer aux familles et aux personnes en charge de l'éducation des plus jeunes, des temps de rencontre, de partage et d'informations. Ils prennent notamment la forme d'actions parentalité qui sont organisées régulièrement autour de thématiques plébiscitées par les

Déménagement à Laguiole

Auparavant située dans les locaux de la Maison de Retraite Sainte Thérèse à Laguiole, la micro-crèche Aubrac Laguiole a déménagé début Avril 2019, au 7 rue des Tilleuls, dans une maison de particulier. Des travaux ont été effectués pour rendre cette ancienne maison d'habitation parfaitement adaptée aux besoins des tout-petits et de leurs familles.

Ce changement a permis d'harmoniser le nombre de places sur chaque centre bourg et de mieux répondre aux besoins croissants de mode d'accueil sur Aubrac-Laguiole (augmentation de l'agrément à 10 places). Toutes les places sont, à ce jour, occupées. Cependant à chaque rentrée, des places se libèrent !

écoresponsables dans le fonctionnement des équipements : limitation des déchets et du gaspillage alimentaire, désinfection chimique mesurée, valorisation du circuit court et mise en avant de produits locaux au profit de notre patrimoine naturel mais surtout du bien être des tout-petits.

Ce sont 15 professionnelles, agents communautaires, qui, tous les jours, animent ce service public dédié à la sphère de l'enfance, aux côtés de leurs familles respectives et des acteurs locaux engagés.

Nouveau mode d'organisation des structures Petite Enfance du Carladez

Pour répondre aux besoins croissants en matière d'accueil de la petite enfance, le territoire s'est doté, au cours des 3 dernières années de quatre micro-crèches : trois micro-crèches publiques (Viadène, Argences et Aubrac Laguiole) gérées directement par la Communauté de Communes et une micro-crèche confiée à l'Association Familles Rurales du Carladez.

De même, deux Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) interviennent sur le territoire pour accompagner les assistantes maternelles et les parents faisant appel à leurs services : un RAM pour le Carladez confié à l'association locale Familles Rurales et l'autre itinérant sur le territoire Viadène, Argence et Aubrac Laguiole géré directement par la Communauté de Communes.

Après concertation et dans un souci d'harmonisation et de continuité du service délivré aux familles, il a été décidé de confier au service Petite Enfance de la Communauté de Communes la gestion directe de la Micro-crèche et du RAM du Carladez, à compter du 1er Janvier 2020. Les démarches et formalités administratives de cette reprise (informations des partenaires, formalités de reprise du personnel, ...) sont actuellement en cours.

pour thématique « Les dangers domestiques et la prévention routière ».

Le service Petit Enfance et le service Enfance, Jeunesse et Famille remercient tous leurs partenaires locaux, départementaux et nationaux pour le soutien et l'investissement apportés.

Les sentiers de randonnée



TOURISME

Sentier pédestre dans le Carladez
© OT du Carladez, Pierre Soisson



Présentation des guides à Laussac

EN BREF

Une collection de guides touristiques

Depuis l'automne 2018, le nouvel Office de Tourisme Communautaire (OTC) est en place et poursuit sa stratégie de développement pour le rayonnement du territoire. Ainsi, pour la saison 2019, l'Office de Tourisme a édité une collection de quatre guides : Hébergements, Gastronomie, Activités Pleine Nature, Visites et découvertes. Ces guides sont accompagnés d'une carte touristique et des plans des cinq bourgs-centre : Laguiole, Mur-de-Barrez, Saint-Amans-des-Cots, Sainte-Geneviève-sur-Argence et Saint-Chély-d'Aubrac.

Spécialement pour la période estivale, l'agenda des animations proposées pour tout le territoire en Juillet et Août est disponible. Ainsi, cette documentation, à disposition des vacanciers et habitants, est le reflet de la dynamique des prestataires touristiques et montre une véritable complémentarité entre les territoires qui composent la nouvelle entité touristique.

Ces guides sont disponibles gratuitement et sur simple demande dans les cinq bureaux d'informations touristiques et en téléchargement sur www.destination-aubrac.com

L'Office de Tourisme Communautaire, à travers son pôle développement, est chargé de valoriser et communiquer cette offre de randonnée (mise à disposition de topo-guides, fiches-rando, plans, conseils, valorisation digitale...) et de faire remonter les informations terrain constatées par les usagers, pour une amélioration permanente des conditions de marche.

Partenariat entre la Communauté de Communes et le PNR de l'Aubrac

Une action « Randonnée et Interprétation » se met en place au sein du Parc naturel régional (PNR) de l'Aubrac, dans le cadre du Pôle de Pleine Nature. Une étude « Recensement, valorisation et requalification de l'offre de randonnée et d'interprétation » a démarré le 1er juillet 2019. Dans ce cadre, un partenariat a été établi entre la CC ACV et le PNR de l'Aubrac pour expérimenter et tester :

- Le dispositif Géotrek sur les itinéraires de randonnée pédestre communautaires (outil numérique innovant de gestion et de valorisation),
- Les outils d'analyse des itinéraires proposés par le bureau d'étude afin de hiérarchiser et de structurer l'offre de randonnée,

Une formation sera également engagée auprès des agents de la CC ACV et de l'Office de Tourisme pour permettre l'utilisation optimisée de Géotrek.

Après une randonnée, pourquoi ne pas se jeter à l'eau !

La Communauté de Communes met à votre disposition trois sites de baignade aménagés avec des surveillances assurées par des BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique), recrutés par l'intermédiaire de l'association Profession Sport Aveyron, aux horaires ci-dessous :

LAC	Commune	DATES	HORAIRES
Lac des Galens	Soulaiges Bonneval	Samedi 6 juillet au dimanche 25 août inclus	Lundi à dimanche 14h à 19h
Lac de St Gervais	St Symphorien de Théniers	Lundi 1er juillet au samedi 31 août inclus	Tous les jours sauf le mardi de 14h à 19h30
Presqu'île de Laussac	Thérondels	Samedi 13 juillet au Jeudi 22 août inclus	Tous les jours sauf le lundi de 14h à 18h30

Notre collection de guides



Notre collection de guides à votre disposition dans nos bureaux d'informations touristiques et téléchargeables sur notre site Internet :

WWW.DESTINATION-AUBRAC.COM

Point Info Séniors Au service des plus de 60 ans



SOCIAL

EN BREF

La mobilité sur le territoire

Dans le cadre du projet de loi d'orientation des mobilités (LOM), la Communauté de Communes a souhaité réaliser une étude globale portant sur la mobilité et les déplacements.

Pour cela, elle a réalisé un diagnostic territorial de manière pluri-thématique pour appréhender l'ensemble des usages et des modes de déplacement (marche, vélo, voiture, co-voiturage, état de circulation sur les routes, transport à la demande...).

Cette étude s'appuie sur des données sociologiques considérant les nouveaux modes de vie et de déplacement avec notamment de nombreuses innovations et expérimentations en cours.

De même, elle intègre une prise en compte des enjeux environnementaux pour répondre à l'urgence climatique à travers, par exemple, des modes de déplacement alternatifs. Grâce à cette étude, les élus disposent des données nécessaires à l'élaboration d'un schéma territorial des mobilités qui pourra s'exprimer à travers différentes mesures, selon les orientations souhaitées.

Depuis Septembre 2018, le territoire de la Communauté de Communes est doté d'un Point Info Séniors (PIS) proposé grâce au soutien du Conseil Départemental de l'Aveyron. Il s'agit d'un lieu de proximité pour les séniors, dans l'objectif de mieux répondre à leurs besoins. Il s'adresse à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans et à leur entourage ainsi qu'aux acteurs locaux intervenant auprès des personnes âgées. Il est animé par une assistante sociale, Stéphanie Maffre, disponible sur tout le territoire grâce à des permanences ou rendez-vous à domicile aux modalités ci-dessous.

Ainsi, le Point Infos Séniors apporte des informations et soutient les plus de 60 ans dans les démarches :

- pour un maintien à domicile (service d'aide à domicile, prestations APA, aménagement du logement, transports, sortie d'hospitalisation...),
- pour un changement de situation à travers, notamment, la prise en charge dans une structure d'accueil (accueil de jour, temporaire, foyer logements, résidences pour personnes âgées autonomes, EHPAD...),
- pour connaître les aides existantes pour les personnes âgées en situation de handicap, les démarches administratives, l'accès aux droits, les financements possibles...

Le Point Info Seniors peut également mettre en place un accompagnement social personnalisé lorsque la situation

le nécessite. Outre son rôle d'information, d'orientation et d'accompagnement, le Point Info Seniors tient également un rôle d'observatoire en enregistrant les attentes des seniors et en les faisant connaître aux différents partenaires publics et/ou en proposant des actions.

Ateliers de sophrologie et de prévention routière

Le Point Info Séniors propose aussi des animations et des actions de prévention. Ainsi, cette année des ateliers de sophrologie « A 60 ans, je deviens mieux » sont organisés avec Virginie Tavernier, sophrologue Caycédiennaise. Au cours de différentes séances collectives proposées, les participants peuvent apprendre ou réapprendre à respirer, à se détendre et à réduire l'anxiété.



Présentation de la Sophrologie Argences en Aubrac

En parallèle, le Point Info Séniors en partenariat avec l'Association Prévention Routière de l'Aveyron organise une journée autour de la conduite, dans l'objectif de redonner confiance aux séniors dans l'utilisation de leur véhicule. Cette action (gratuite) permet de proposer une remise à niveau du code de la route et des ateliers de conduite accompagnés d'un moniteur d'auto-école.

Si ces ateliers vous intéressent, merci de contacter le Point Info Seniors aux coordonnées ci-dessous :

POINT INFO SENIORS ACCUEIL PHYSIQUE

- Lundi matin : Saint-Amans-des-Cots**
Maison de santé
- Mardi matin : Argences-en-Aubrac**
Maison de santé
- Jeudi matin : Mur-de-Barrez**
Maison de santé

Permanences sur rendez-vous les matins
Possibilité de visites à domicile l'après-midi

- Vendredi matin : Laguiole**
Annexe du Conseil Départemental
- Les 1ers vendredis de chaque mois**
Saint-Chély-d'Aubrac de 14h à 16h
Salle du 3ème âge

CONTACT

Stéphanie Maffre
Coordonnatrice
Assistante Sociale

05 65 48 15 04
06 33 37 54 08
pointinfoseniors@ccacv.fr

Point sur les projets de construction De nouveaux services de proximité



Projet du PMS à Laguiolle

La Communauté de Communes travaille actuellement sur trois grands projets de construction ou de réhabilitation de bâtiments visant à développer les services de proximité à sa population et à améliorer le cadre de vie de ses habitants.

LAGUIOLE Construction d'un bâtiment sur le nouveau foirail

Le projet consiste à construire un bâtiment de 1033 m² situé dans la partie Sud du nouveau foirail de Laguiolle. Dans un esprit de partage et de convivialité, ce Pôle Multiservices regroupera un espace de services : Bureaux de l'ADMR, Bureaux partagés pour des permanences (CPAM, Espace Emploi Formation...) une salle de réunion, un espace Petite Enfance et Famille (micro-crèche, Relais

d'Assistantes Maternelles, Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) un espace culturel avec une médiathèque et un espace d'apprentissage de la musique. L'ensemble sera relié par un espace de vie mutualisé (accueil, information, exposition et point presse). L'architecte retenu suite à la procédure de concours de maîtrise d'œuvre est le cabinet Betillon et Freyermuth de Toulouse.

ARGENCES EN AUBRAC Réhabilitation de la Maison Guitard

La Communauté de Communes réfléchit à un projet de réhabilitation de la « Maison Guitard » située à l'entrée du bourg de Sainte-Geneviève sur Argence, à quelques mètres de la place des Tilleuls. Le projet, qui vise à favoriser l'attractivité territoriale au travers du maintien et du développement des services au public, consiste à reconvertir ce bâtiment patrimonial en un nouveau bureau d'information touristique et de nouveaux locaux pour la Médiathèque. Il s'agit de prendre en considération les nouveaux modes de fonctionnement de ces services et notamment le développement d'activités d'animation et de lien au cœur des médiathèques, appelées à fonctionner en réseau sur le territoire de la Communauté de Communes. Il pourra aussi abriter des bureaux administratifs. Ce programme de réhabilitation est en cours de définition avec l'agence Aveyron Ingénierie.

MUR-DE-BARREZ Rénovation de l'hôtel de Mandilhac

L'objectif est de réhabiliter l'hôtel de Mandilhac, ancien hôtel particulier dans le cœur du bourg de Mur de Barrez. Il s'agit d'impulser une nouvelle vie à un bâtiment chargé d'histoire, de sauvegarder un patrimoine bâti remarquable et de disposer d'un lieu de vie et de partage qui conforte le lien social. Ce Pôle Multiservices regroupera des services dans les domaines du social, de l'économie et de la culture. Le projet prévoit la création d'une Médiathèque, d'un espace emploi formation et télétravail pour l'Association Trait d'Union, des bureaux pour Loisirs et Culture avec un espace pour des cours de musique, des bureaux partagés, une grande salle de réunion et des locaux d'hébergement temporaires (apprentis, saisonniers...).

Hôtel de Mandilhac

EN BRIEF

De nouveaux bureaux en Viadène

A Saint des Amans-des-Côts, depuis mi-juillet, les bureaux de la Communauté de Communes ont été transférés au premier étage du bâtiment rénové, au-dessus de la micro-crèche.

Accessibles, spacieux et fonctionnels, ils seront rejoints par les différents services qui interviennent tels que l'Espace Emploi Formation, les services sociaux du département et autres pour devenir à terme une véritable Maison des Services.

La consultation des entreprises a pris du retard pour des raisons techniques liées à la maîtrise d'œuvre, elle devrait être lancée prochainement.



Maison Guitard

Jeu des Communes!

8 photos à identifier

SAINT-SYMPHORIEN-DE-THENIERES

CANTOIN

CAMPOURIEZ



LACROIX-BARREZ

HUPARLAC



CASSUEJOULS



CONDOM D'AUBRAC

SAINT-AMANS-DES-COTS



LAGUIOLE

CURRIÈRES

MONTPEYROUX

ARGENCES-EN-AUBRAC

BROMMAT



THERONDELS

MUROLS



SOULAGES-BONNEVAL

SAINT-CHELY-D'AUBRAC



MUR-DE-BARREZ

Testez vos connaissances :

De quelles mairies s'agit-il ?

MONTEZIC

FLORENTIN-LA-CAPELLE

TAUSSAC



Photo 1	Photo 2	Photo 3	Photo 4	Photo 5	Photo 6	Photo 7	Photo 8

CONTACTS UTILES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Siège social

1, rue du Faubourg
12210 Laguiole
05 65 51 52 30

Pôle administratif et financier

2, rue Samayou
12600 Mur-de-Barrez
05 65 66 19 87

Pôle développement territorial

Place des Tilleuls
Ste-Geneviève-sur-Argence
12420 Argences-en-Aubrac
05 65 66 41 46

Pôle environnement et services à la personne

Route d'Espalion
12460 Saint-Amans-des-Côts
05 65 51 64 20

BIEN ETRE

Natura Bien-être en Carladez

Pleau
12600 Brommat
05 65 66 22 11
www.naturabienetreencarladez.fr

TOURISME

Office de Tourisme Intercommunal Aubrac-Laguiole, Carladez et Viadène - Classé Cat II Laguiole

Place de la Mairie
12210 Laguiole
05 65 44 35 94

Argences-en-Aubrac

Place des Tilleuls
Ste-Geneviève-sur-Argence
12420 Argences-en-Aubrac
05 65 66 19 75

Carladez

12, Grand Rue
12600 Mur-de-Barrez
05 65 66 10 16
Point info
Château de Valon
05 65 66 22 36

St-Chély-d'Aubrac

Route d'Aubrac
12470 Saint-Chély-d'Aubrac
05 65 44 21 15

Viadène

Rue Principale
12460 St-Amans-des-Côts
05 65 44 81 61

PETITE ENFANCE

Relais d'Assistants Maternelles (RAM) Itinérant Argence, Aubrac Laguiole et Viadène

07 87 52 83 79

Micro-crèche de l'Argence et RAM

Rue des Écoles
Ste-Geneviève-sur-Argence
12420 Argences-en-Aubrac
05 65 66 08 59

Micro-crèche du Carladez et RAM

Maison des Services
3 bis, rue du Théron
12600 Mur-de-Barrez
05 65 66 21 45

Micro-crèche de Laguiole et RAM

7, rue des Tilleuls
12210 Laguiole
05 65 48 93 34

Micro-crèche de la Viadène et RAM

Route d'Espalion
12460 St-Amans-des-Côts
05 65 44 50 39

SANTÉ

Maison de santé de l'ARGENCE

Avenue de la Mécanique
Ste-Geneviève-sur-Argence
12420 Argences-en-Aubrac
*Coordonnées téléphoniques
propres à chaque professionnel*

Maison de Santé AUBRAC-LAGUIOLE

4 bis, rue du Pont Romain
12210 Laguiole
05 65 48 42 31

Pôle de santé pluriprofessionnel de ST-CHELY-D'AUBRAC

Rue du château
12470 Saint-Chély-d'Aubrac
05 65 44 29 48

Maison de santé du CARLADEZ

Avenue du Cardinal Verdier
12600 Mur-de-Barrez
*Coordonnées téléphoniques
propres à chaque professionnel*

Antenne de Théronfels

12 Résidence 1948
05 65 66 02 31

Maison de Santé de la VIADÈNE

Route d'Huparac
12460 St-Amans-des-Côts
*Coordonnées téléphoniques
propres à chaque professionnel*



NOUVEAU SITE INTERNET

de la Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène